

faisant précéder de la récitation de l'office divin. L'une de ces messes était chantée avec assistance nombreuse de prêtres et de clercs et avec la solennité et la décence convenables. Lui-même réglait tous les détails du culte divin, veillant avec un soin jaloux que Dieu fût honoré comme il convient dans le plus auguste de ses mystères. C'était un spectacle des plus édifiants de voir le saint monarque s'approcher de la Table Sainte. Il avait soin de déposer auparavant son chaperon et tous les insignes de sa dignité ; du sanctuaire, il se trainait à genoux jusqu'à l'autel : là, prosterné jusqu'à terre, il récitait lui-même le *Confiteor*, l'interrompant fréquemment de ses sanglots et de ses soupirs ; enfin, se relevant, les yeux baignés de larmes, il recevait avec une incomparable ferveur le corps sacré de Jésus-Christ.

La dévotion extraordinaire dont le cœur de saint Louis était comme embrasé envers la sainte Eucharistie lui faisait trouver ses délices au pied des saints autels où réside le Dieu d'amour. C'est là que le bienheureux monarque vaquait aux exercices de piété, y passant quelquefois des nuit entières, prosterné devant la majesté divine. Comme on lui reprochait d'employer trop de temps à ces saints exercices, il répondit avec douceur : " Les hommes sont étranges. On me fait un crime de mon assiduité à la prière, et l'on ne dirait mot si j'employais les heures que j'y donne à jouer aux jeux de hasard, à courre la bête fauve ou à chasser aux oiseaux."

Ce serait toutefois faire injure à la glorieuse mémoire de saint Louis de croire qu'il négligeât les intérêts de son peuple, et le soin de ses États, pour vaquer à la prière. L'histoire est là pour démontrer avec son impartiale vérité que pour être un saint, il n'en fut pas pour cela moins bon prince, et ne travailla pas avec moins de zèle à la prospérité et à la gloire de son Royaume qu'à la sanctification de son âme.

Étant sur le point de retourner en France, après la croisade en Terre Sainte, il demanda et obtint du Légat apostolique le privilège de conserver la Sainte Eucharistie sur le navire qui devait le ramener dans la patrie.

Il voulait par là, dit un de ses historiographes, satisfaire sa dévotion personnelle et procurer aux malades, en cas de besoin, ainsi qu'à lui-même, le bienfait de la sainte communion.

co  
re  
fa  
sai  
div  
lai  
J  
he  
les  
sie  
'u  
une  
pre  
fut  
se f  
bris  
on :  
bra  
ava  
le v  
et le  
Roi  
reus  
N  
foi q  
nièr  
C'  
ce de  
supr  
du n  
voir  
de se  
vut a  
triste  
et av  
la liti  
la faç  
entou  
parle  
faire  
Juge.